

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 23 (1961)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Un institut fédéral de machinisme agricole?  
**Autor:** Piller, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083233>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un Institut fédéral de machinisme agricole ?

Dans le numéro 7/61, j'invitais nos lecteurs à donner leur opinion au sujet de l'utilité de créer un Institut fédéral devant se charger des tâches relatives au machinisme agricole et aux constructions rurales, ainsi qu'à la rationalisation du travail et à la prévention des accidents dans l'agriculture. J'ai fait cela à la suite d'un bref article publié dans la presse agricole, où l'on demandait la création d'un tel institut. Si je donne cette explication, c'est parce qu'on me reproche de mettre la question trop tôt sur le tapis avec mon enquête. Comme le dit article était rédigé d'une manière peu compréhensible pour le profane, je me suis permis d'émettre quelques réflexions personnelles à son sujet. Mais on m'accuse d'avoir voulu ainsi influencer les esprits. Quant à moi, j'estime que les lecteurs de notre périodique possèdent assez de jugement pour pouvoir se former une opinion personnelle après avoir écouté deux sons de cloche! Si ce n'est pas le cas pour certains, cela signifierait alors que leur instruction sur les bancs de l'école publique a présenté des lacunes..... Autrement dit que l'Etat (dont les principes en matière d'instruction publique ne sont heureusement pas uniformes puisqu'ils varient de canton à canton) considère les oreilles des écoliers comme des entonnoirs dans lesquels on déverse le plus de connaissances possible en omettant cependant d'apprendre à cette jeunesse à bien penser. Je ne suis toutefois pas si mal intentionné pour prétendre qu'il le fait à dessein. Quoi qu'il en soit, on ne peut me rendre responsable d'une lacune dans l'enseignement....

Je remercie sincèrement tous ceux qui m'ont fait connaître leur avis sur la question. Comme la place dont nous disposons dans le périodique est toujours très mesurée, je ne peux publier ci-après que les réponses me paraissant les plus caractéristiques. Afin que l'on ne puisse me reprocher de vouloir exercer une influence quelconque, j'ai tenu à reproduire toutes les opinions qui se montrent favorables à la création d'un Institut fédéral. Au cas où l'un de nos correspondants qui était d'abord «contre» changerait d'avis en lisant les exposés de ceux qui sont «pour», je le prierais de m'informer de sa nouvelle prise de position, laquelle serait aussi publiée dans ce périodique. Qu'un Institut fédéral voie le jour ou pas, cela m'est en somme assez égal. Ce que je voudrais éviter, c'est que — comme cela se produit souvent — quelques-uns décident de faire quelque chose sans que la nécessité de ce quelque chose ait été prouvée au préalable par une enquête directe ou par le truchement des organisations agricoles.

R. Piller

Tout d'abord une opinion «pour»

## **Extension des essais et des recherches dans le domaine des constructions rurales, du machinisme agricole et de la rationalisation du travail dans l'agriculture**

Les efforts qui sont déployés en vue de développer les essais et les recherches dans le domaine des constructions rurales, des machines agricoles et de la rationalisation du travail, répondent à des besoins profonds et incontestés. On reconnaît également la nécessité de mieux coordonner les différents secteurs d'activité. Quelques exemples viendront corroborer ce que nous avançons.

L'introduction des machines dites récolteuses de fourrages ne soulève pas uniquement des problèmes limités à ces machines. C'est-à-dire que l'exploitation d'une récolteuse de fourrages doit être prise en considération déjà lors de la construction de nouveaux bâtiments et qu'elle entraîne également l'adoption de nouvelles méthodes de travail.

Si les systèmes modernes d'évacuation du fumier exigent des installations mécaniques spéciales, ils nécessitent aussi des transformations des bâtiments existants et ont pour effet de modifier les méthodes de manutention du fumier.

Le silo «Harvestore» révolutionne le mode de construction des granges en entraînant également des changements dans le système de mécanisation et les techniques de travail appliquées pour la récolte des fourrages.

Les praticiens ne sont pas satisfaits des prestations actuelles de l'IMA, des Offices de constructions agricoles de l'USP, ainsi que de l'Institut d'économie rurale et de la technique du travail agricole de l'EPF. On reconnaît cependant que l'IMA a fait de la bonne besogne, compte tenu des moyens financiers dont il dispose. Ces moyens s'avèrent toutefois insuffisants pour des recherches approfondies, pour l'exploitation des résultats de ces recherches, ainsi que pour la dispensation de conseils aux agriculteurs en temps opportun concernant les innovations apparues dans le domaine du machinisme agricole. Lorsque de nouvelles machines ou installations sont lancées sur le marché, il faudrait que l'agriculteur puisse être renseigné immédiatement sur leur valeur pratique, et non pas quelques années après en avoir fait l'acquisition.

D'après notre requête adressée à la Division fédérale de l'agriculture, à Berne, les tâches devant incomber à l'Institut fédéral à créer seraient les suivantes:

1. Etendre et approfondir les activités relatives aux expérimentations, aux recherches pratiques et aux essais.
2. Exploiter les données et résultats obtenus, puis les publier à l'intention des milieux scientifiques, des enseignants, des conseillers agricoles et des praticiens.
3. Donner les cours techniques voulus.
4. Assurer une coordination régulière et suffisante entre les quatre sec-

teurs d'activité et maintenir des contacts étroits avec les différentes stations d'essais, institutions, organisations, écoles, etc.

**Qui donc assume la responsabilité** d'intensifier les recherches, la coordination des activités, l'exploitation des résultats acquis et la dispensation de conseils? Les conditions précaires actuelles ont pour conséquence que personne ne s'occupe de cette tâche. Il faut qu'elle soit confiée au nouvel institut à créer. Le dit institut pourra être un organisme privé ou officiel. Si l'on arrivait à assurer son financement, je donnerais la préférence à un institut de caractère privé. Il y aurait toujours moyen de s'entendre à ce propos avec les instances fédérales. Une telle réalisation exigerait toutefois une collaboration effective et une adaptation aux besoins des praticiens. Ceux-ci comptent sur une rapide intensification des efforts. Les capitaux investis dans les constructions (4 milliards de francs) et dans les machines (1,2 milliards de francs) sont si élevés et représentent de si lourdes charges que les prestations fournies par les services des recherches, des essais, etc., ne pourront jamais arriver à répondre à toutes les exigences. D'autre part, les expériences faites dans nos Stations fédérales d'essais agricoles montrent qu'un tel institut ne risque pas, en Suisse, de disposer de moyens financiers trop importants.

Joseph Fässler  
Président de l'Association suisse des ingénieurs-agronomes

### **Une opinion plus mesurée**

Il va de soi que les quelques réflexions suivantes ne concernent que le machinisme agricole, domaine dans lequel j'exerce une activité depuis nombre d'années. En lisant l'article relatif à la requête adressée par l'Association suisse des ingénieurs-agronomes, on ne voit malheureusement pas quels doivent être les objectifs du nouvel institut fédéral. Aussi est-il plutôt difficile de se faire une juste opinion des choses. Quelles sont donc les activités que cet organisme doit intensifier?

Supposons qu'il s'agisse d'étudier l'édification de nouvelles constructions rurales pleinement satisfaisantes du point de vue de la rationalisation du travail. Eh bien je ne crois guère qu'il soit possible de parvenir à d'heureux résultats à cet égard. Les nouvelles réalisations seront probablement aussi dans l'avenir le fruit d'une collaboration avec les techniciens spécialisés dans les machines agricoles, qu'on rencontre principalement dans l'industrie. Il faut par ailleurs des gens pratiques, qui entretiennent déjà des contacts directs avec l'agriculture. Une institution officielle ne pourrait donc guère faire du bon travail dans ce domaine. On a déjà vu cela dans le cas de notre défense nationale, où la solution de problèmes urgents est souvent confiée à l'industrie privée.

Un des autres secteurs d'activité en cause est la mise à l'épreuve des machines lancées sur le marché. Ces essais peuvent avoir notamment

pour but de clarifier les points suivants: valeur pratique de la machine lors de différentes expérimentations; qualité des matériaux employés pour sa construction et solidité de celle-ci; facilité d'emploi; éventuels dangers d'utilisations; économies de temps réalisées par la mise en service de la machine; enfin, déterminatin de sa rentabilité. On peut parfaitement bien continuer de s'en remettre à l'IMA pour l'exécution de cette importante tâche. Il est regrettable que beaucoup de gens connaissent encore mal cet institut, ne veuillent pas en admettre l'importance ou feignent tout simplement de l'ignorer. Si nos agriculteurs ne voulaient faire l'acquisition que de matériels essayés et approuvés par l'IMA, l'autorité de cette institution s'en trouverait renforcée, et, ce qui est évidemment mieux, de nombreux acheteurs s'éviteraient des désillusions.

Il convient de se demander à quoi peuvent bien servir à l'ensemble de la population active de l'agriculture un bon technicien ou une chaire d'économie rurale s'il ne lui est pas possible d'en tirer profit directement! Ne serait- il pas plus utile, et urgent, d'inculquer aux futurs exploitants des connaissances approfondies dans le domaine du machinisme agricole? En réfléchissant aux capitaux extrêmement élevés qui sont investis actuellement dans les exploitations (et qui ne feront certainement qu'augmenter dans l'avenir), on ne peut qu'en arriver aux conclusions exposées ci-après.

La branche «machines agricoles» fait encore trop souvent figure de parent pauvre dans les écoles, aux examens, etc. Comme le machinisme agricole représente un domaine aux aspects très divers, il faudrait justement qu'on lui consacre plus de temps et plus d'attention. Il suffit de penser à la complexité du chapitre «entretien». La connaissance des machines devrait se rapporter d'autre part aussi bien aux questions pratiques que théoriques, car il est bien vrai qu'un agriculteur qui ne possède pas la bosse de la mécanique et ne manifeste pas un intérêt particulier pour les machines a de la peine à s'y retrouver si les connaissances indispensables lui font défaut. Les sommes d'argent qui ont été dépensées de façon inconsidérée pour des machines agricoles dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

Comment donc un institut fédéral, aussi bien organisé qu'il soit, peut-il présenter de l'intérêt pour l'agriculteur si celui-ci n'en tire aucun profit? Pourquoi vouloir envisager les choses d'une manière compliquée, alors qu'il y a déjà tant à faire si l'on veut procéder beaucoup plus simplement? Je propose donc la marche à suivre que voici:

- Commençons par développer tout d'abord l'IMA en lui donnant de l'extension et en le réorganisant.
- Offrons aux jeunes la possibilité d'apprendre à connaître à fond les machines agricoles et exigeons qu'une place plus importante soit réservée à cette matière d'enseignement lors des examens professionnels.
- Les conseillers agricoles dits conseillers en agromécanique qui existent certainement dans chaque canton, à l'heure actuelle, devraient être

mis davantage à contribution. Ce sont eux qui peuvent s'occuper le mieux de chaque cas particulier et influencer directement les exploitants.

- Les fabriques de machines agricoles et les organisations de vente possèdent souvent de bons spécialistes qui sont en mesure de conseiller judicieusement les agriculteurs. Faisons-leur aussi confiance. Il est de l'intérêt des agriculteurs d'écartier les bonimenteurs et les «vendeurs de première force» qui ignorent tout des machines agricoles.

N'oublions pas, d'autre part, que de constantes modifications interviennent tout spécialement dans le domaine du machinisme agricole. Ce que l'on apprécie aujourd'hui peut être déjà considéré demain comme dépassé. Notre petit pays présente en outre des aspects si multiformes, et il y a de tels écarts entre les différentes mentalités, qu'un institut fédéral n'arriverait guère à résoudre tous les problèmes et à satisfaire les diverses exigences. Une chose est certaine: les propriétaires de moyennes exploitations, qui représentent probablement la majorité des agriculteurs, ne sont et ne seront jamais des gens instruits proprement dits. Ils ne se préoccupent par conséquent pas de procéder à des investigations poussées, à des chronométrages, etc. Ils tiennent bien davantage à faire l'acquisition de machines qui conviennent pour leurs conditions particulières — tout en leur plaisant — et qui leur sont réellement utiles, c'est-à-dire qui remplacent la main-d'œuvre manquante et permettent d'alléger et d'accélérer le travail. On peut dire que l'on aura vraiment rendu service aux agriculteurs si l'on fait tout son possible pour qu'ils entrent en possession de telles machines.

H. Z., Thurgovie

### **Une voix "contre"**

Puisqu'il neige pendant la fenaison, je dispose d'un moment pour vous donner mon avis dans le cadre de l'enquête en question. En tant que citoyen d'un petit pays, je suis aussi opposé, comme vous-même, à la création d'un Institut fédéral de machinisme agricole. N'oublions pas que la majorité des machines en service proviennent de l'étranger. Du côté suisse, rien de nouveau n'a été lancé sur le marché au cours de ces dernières années. Se décider pour un tel institut fédéral serait donc vouloir mettre sur pied un organisme beaucoup plus important qu'il le faudrait en réalité pour faire face aux tâches qui se présentent. Plusieurs adeptes de la loi du moindre effort y trouveraient certainement leur compte et l'on pourrait distribuer notamment quelques bonnes places de professeur..... Mais qui donc devrait finalement payer la note pour cet imposant appareil bureaucratique? Le simple paysan, ni plus ni moins, qui accomplit sa rude besogne de l'aube au crépuscule. Un institut de ce genre ne servirait strictement à rien, car il existe trop de représentants qui réussissent à embobiner leur monde. Il suffit de penser à ce propos aux conseillers agricoles cantonaux récemment désignés. Dans 60 % des cas, les agriculteurs font exactement le contraire de ce que ceux-ci leur recommandent. C'est donc finalement le beau parleur qui est presque toujours écouté.

Les établissements d'essais agricoles ont leur raison d'être et sont donc indispensables. Comme sélectionneur de semences, je m'en rends parfaitement compte. Mais tout irait beaucoup mieux avec un personnel réduit et moins de paperasserie administrative. H. R., Thurgovie

### **Une autre voix "contre"**

Si un pareil institut fédéral devait être créé, je crois que les seuls à en tirer profit seraient de nouveau des «agriculteurs à cravate», autrement dit des ronds-de-cuir de l'agriculture. Les paysans montagnards, pour qui l'achat d'une motofaucheuse représente déjà des charges écrasantes et un matériel ne pouvant souvent être utilisé comme machine de traction, en seraient une fois de plus Gros-Jean comme devant. Une telle acquisition ne leur permet même plus d'effectuer pendant un certain temps les réparations indispensables exigées par les bâtiments, de sorte que tant l'homme que l'animal doit continuer de végéter dans des locaux insuffisants à tous égards. Inutile de se demander alors si un fils de paysan peut éprouver beaucoup d'enthousiasme pour le métier d'agriculteur. Les plus malins prennent leurs cliques et leurs claques.... Quant à ceux qui restent, l'avenir montrera quel sera leur sort. Il faudrait que les jeunes aient ingurgité l'amour de la patrie et de la profession en même temps que le lait maternel pour vouloir devenir également paysan de la montagne dans de pareilles conditions (logement, étable, machines, etc.). On lit et on entend beaucoup de belles phrases. Mais il faut attendre longtemps, bien trop longtemps, jusqu'à ce qu'on ait passé aux actes. H. H., Glaris

### **Encore une voix "contre"**

Le soussigné se rallie sans réserve à votre opinion, selon laquelle nous n'avons pas besoin d'un nouvel institut fédéral. Je suis personnellement d'avis que l'agriculture suisse est surorganisée, ce qui ne signifie toutefois pas que nous soyons mieux organisés que dans d'autres pays.....

H. G., Berne

### **Et enfin une opinion étrangère**

Si la question posée m'avait été adressée, j'aurais répondu exactement de la même façon que vous l'avez fait. En tant qu'observateur étranger, j'ai toujours beaucoup apprécié les prestations de l'IMA — les résultats auxquels il parvient, plus exactement dit — en me demandant fréquemment comment cet institut de modeste envergure arrive à accomplir toutes les tâches qui lui sont confiées. Aussi suis-je persuadé qu'un organisme officiel ne pourrait jamais atteindre un pareil rendement — même s'il était dirigé par un homme plein d'initiative —, pour la simple raison que tous les appareils administratifs d'Europe sont calqués sur le même modèle quant à leur organisation et à leur psychologie particulière. D'autre part, un groupe de fonction-

naires ne peut jamais faire preuve d'une activité réellement créatrice, qui est cependant justement la qualité que devrait posséder une institution de technique agraire.

En ce qui concerne le domaine des constructions rurales, la section des constructions de l'Association suisse de colonisation intérieure et d'agriculture industrielle (SVIL), sous la direction de M. Vital, ingénieur, me paraît être parfaitement à la hauteur de sa tâche. Si l'on met cette organisation en parallèle avec de grandes institutions officielles dont les activités sont analogues, eh bien je ne pense pas, malgré le mérite réel de celles-ci, qu'un institut s'occupant des constructions rurales doive absolument être de caractère officiel.

Pour ce qui est de la rationalisation du travail, j'ai une opinion peut-être un peu personnelle. J'estime qu'il ne faut pas vouloir considérer ce domaine comme quelque chose de nettement distinct, ainsi que je l'ai fait moi-même pendant longtemps. Il s'agit d'une activité qui touche en somme de très près l'économie rurale et le machinisme agricole. Dans la pratique, la rationalisation du travail s'avère plutôt une affaire de «jugeotte», qu'il est donc difficile de condenser en formules si l'on veut éviter de s'éloigner par trop des réalités.

Quant à la prévention des accidents, elle me semble offrir moins que tout autre activité les bases qui justifieraient son érection en section autonome d'un institut fédéral. Il s'agit en effet d'une activité bien plus compatible avec une institution qui se trouve en contact direct avec la pratique.

Lors de discussions de ce genre, il faut toujours penser à ce qui se fait dans d'autres pays. En Allemagne, par exemple, il n'existe pas à proprement parler d'organisme central d'Etat pour la technique rurale. La majorité des instituts ont été fondés par des collectivités organisées. Il suffit de citer l'Institut Max Planck et les établissements de recherche qui en dépendent, l'Institut technique agronomique de Francfort (KTL), etc. Il semble aussi que l'on ait tendance à préférer ce système dans l'avenir — lors de la création d'importants instituts agricoles — plutôt que d'envisager l'étatisation.

Les établissements officiels, qu'ils soient fédéraux ou régionaux, se trouvent donc relégués à l'arrière-plan, à l'exception de quelques instituts rattachés à des écoles supérieures d'enseignement technique. Comme les Allemands sont de bons organisateurs, ils savent parfaitement pourquoi ils agissent ainsi. La position enviable acquise par l'Allemagne dans le domaine des recherches agricoles de tout genre prouve à l'évidence que la voie suivie est la bonne. Jamais les succès que ce pays a remportés n'auraient pu être obtenus par des organismes d'Etat — c'est-à-dire par des fonctionnaires —, comme jamais des individualités telles que Max Eyth (fondateur de la Société allemande d'agriculture) ou Raiffaisen (fondateur des Caisses de même nom) n'auraient pu faire de bons fonctionnaires. X.